

COMMUNE NOUVELLE
LIVAROT – PAYS D'AUGE

Délibération N° 16.02.2026 / 16

LUNDI 16 FEVRIER 2026 à 18 HEURES 30

SÉANCE PUBLIQUE
AU TELECENTRE
Rue Delaplanche à LIVAROT

Nombre de conseillers en exercice : 69

Nombre de présents : 42

Nombre de pouvoirs : 6

Absents sans pouvoirs : 21

Majorité absolue : 35

L'an **DEUX MIL VINGT SIX**, le **16 FEVRIER**, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune Nouvelle « Livarot – Pays d'Auge », légalement convoqué le 09 février 2026, s'est réuni en séance publique, au Télécentre, rue Delaplanche à Livarot, sous la Présidence de Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR, Maire.

Etaient présents :

- Mme Renée ANDRE, Mr Guillaume ANNE, Mr Roland BAUCHET, Mr Jean-Claude BENARD, Mr Franck BOMAL, Mme Josette BRACONNIER, Mr Frédéric CANET, Mme Charlotte CHEVALLIER, Mme Géraldine DE BONAFOS, Mme Martine DESHAYES, Mr Jean-Louis DESMONTS, Mme Pauline DOLIGEZ, Mr Bernard DORIO, Mme Mireille DROUET, Mme Marianne FLORAT, Mme Colette FONTAINE, Mr Alain FOUQUET, Mr Mickaël FOUQUET, Mr François GILAS, Mr Philippe GUILLEMOT, Mme Véronique HOMMAIS, Mr Daniel HOULLEMARE, Mme Sylvaine HOULLEMARE, Mme Jacqueline JULIEN, Mr Didier LALLIER, Mme Sandrine LECOQ, Mr Xavier LEMARCHAND, Mr Christophe LERNER, Mr Philippe LESAULNIER, Mr Dominique LESUFFLEUR, Mr Joël LOUET, Mr Pierre MIALON, Mr Dominique MOREAU, Mme Pascale PAYNEL, Mr Michel PITARD, Mme Estelle PLANCHON, Mr Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE, Mr Yohann-Cédric TELLIER, Mr Jean TURQUETY, Mr Joël VREL, Mme Nathalie ZEYMES formant la majorité des conseillers en exercice.

Absents ayant donné pouvoirs :

- Mme Murielle BERTON, pouvoir à Mr Jean-Claude BENARD,
- Mr Jack BOISJOLY, pouvoir à Mme Marianne FLORAT,
- Mme Vanessa BONHOMME, pouvoir à Mr Yohann-Cédric TELLIER,
- Mme Edwige HAYS, pouvoir à Mme Sandrine LECOQ
- Mme Françoise MECKERT, pouvoir à Mr Guillaume ANNE
- Mme Isabelle VAN DER TUIJN, pouvoir à Mr Jean-Louis DESMONTS.

Absents excusés :

- Mr Patrick BEAUJAN
- Mme Emilie PIEDNOIR.

Absents :

- Mr Antoine DANIEL
- Mme Virginie BARRIERE
- Mme Evelyne BOUDEVIN
- Mr Nicolas CHEREL
- Mme Solène CUDENNEC
- Mr Régis DUBOIS
- Mr Thibault ECALARD
- Mr Jérôme EDON
- Mme Violaine GAUDEMER
- Mme Séverine IBSAIENNE
- Mr Arnauld JERU
- Mr Denis LE GOUT
- Mme Jeannine LECLERC
- Mme Stéphanie MARTIN
- Mme Laure MONTREUIL
- Mme Christine MOTTE
- Mr Arnaud PHILIPPE
- Mme Pascaline PHILIPPON
- Mme Audrey QUERUEL

Mr Guillaume ANNE est désigné secrétaire de séance.

**ACHAT DU BIEN SITUE 37 (bis) RUE DE LISIEUX –
PARTIE APPARTEMENTS A LIVAROT**

Vu le rapport établi le 29 Novembre 2022 par Monsieur Luc – Jean LEBERTRE,

Vu l'estimation de ce bien réalisée par le service France Domaine du Calvados en date du 07 Avril 2024,

Vu l'ordonnance du Tribunal Judiciaire de Caen du 05 Décembre 2025 nommant en qualité de curateur le service FRANCE DOMAINE, pris en la personne de Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques de Bretagne et du département d'Ille et Vilaine, Service Pôle de Gestion des Patrimoines Privés de Rennes,

Vu l'attestation de Maître Nicolas GUILBERT, notaire à Alençon, mandaté par le service France Domaine de Rennes, certifiant et attestant que le bien appartenant à la succession de Monsieur Franck LALLEMENT situé 37 rue de Lisieux à Livarot Section AE 762 est une maison à usage d'habitation dans un état de délabrement très avancé (planchers dangereux et deuxième étage non accessible) évalué le bien compte tenu de son état, de sa situation géographique et du marché immobilier entre dix mille euros et douze mille euros,

Vu la proposition de France Domaine de Rennes à la Commune de Livarot – Pays d'Auge d'acquérir ce bien pour la somme de onze mille euros (11 000 €),

Considérant qu'il y a lieu d'acquérir cet immeuble dans l'intérêt général de la commune et de ses habitants,

Considérant que cet immeuble, après son acquisition par la commune et à l'exécution de travaux de démolition, pourrait être affecté à la construction de logements,

Le Conseil Municipal devra décider :

- D'acquérir l'immeuble 37 (bis) rue de Lisieux à Livarot cadastré AE 762 en état de délabrement très avancé à onze mille euros (11 000 €) ;
- Désigner Maître David GSCHWEND pour représenter la Commune de Livarot – Pays d'Auge dans la rédaction l'acte de vente,
- D'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents et actes nécessaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACQUIERT** l'immeuble 37 (bis) rue de Lisieux à Livarot cadastré AE 762 en état de délabrement très avancé à onze mille euros (11 000 €) ;
- **DESIGNE** Maître David GSCHWEND pour représenter la Commune de Livarot – Pays d'Auge dans la rédaction l'acte de vente,
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents et actes nécessaires.

Pour extrait certifié conforme au registre, le 17 février 2026.

Le Maire de la Commune,
« Livarot – Pays d'Auge »
Frédéric LEGOUVERNEUR

